

4 M INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros

Tour de l'Horloge
4, Place Louis Armand
75603 PARIS

R.C.S PARIS B 397 667 494

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 4 M INGENIERIE SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

BENOIT LAHAYE
Commissaire aux comptes
24, rue Spontini - 75116 PARIS

4 M INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros
Tour de l'Horloge
4, Place Louis Armand
75603 PARIS
R.C.S PARIS B 397 667 494

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 4 M INGENIERIE SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée par décision collective des associés en date du 7 décembre 2011 et en application des dispositions de l'article L223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin d'apprécier la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Je dois également apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers éventuellement consentis.

1. SITUATION DE LA SOCIETE AU REGARD DE LA CONTINUITE DE L'EXPLOITATION :

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société 4 M INGENIERIE est la suivante

- le montant des capitaux propres est largement supérieur au montant du capital social,
- l'exploitation est bénéficiaire pour ce dernier exercice,
- la trésorerie est suffisante pour les besoins de l'exploitation, et la structure financière est saine,
- l'article 9 des statuts prévoit que les actions de votre société sont obligatoirement nominatives,
- votre société ne fait pas appel publiquement à l'épargne.



2. APPRECIATION DE LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL ET DES AVANTAGES PARTICULIERS:

Je suis en mesure d'apprécier comme ci-après la valeur des biens composant l'actif social au 30 novembre 2011, en milliers d'Euros

- Immobilisations financières.	342,6 K€
- Autres créances.	153,1 K€
- Disponibilités.	<u>25,3 K€</u>
Total de l'actif.	521,0 K€

Je n'ai pas relevé d'éléments, depuis le 30 novembre 2011, qui seraient de nature à modifier ces valeurs de façon significative.

Enfin, je n'ai pas relevé d'avantages particuliers que votre société aurait consenti au profit d'associés ou de tiers.

CONCLUSION :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Paris, le 15 décembre 2011



BENOIT LAHAYE
Commissaire à la transformation